Augmentation du capital annoncée

Société Immobilière et de Participations

SIMPAR

Siège social: 14 rue Masmouda, Mutuelleville, 1082 Tunis

Cet avis annule et remplace celui publié au BO n° 4635 du 30/06/2014

La Société Immobilière et de Participations "SIMPAR" porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 27 Juin 2014 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 1.000.000 dinars pour le porter de 4.500.000 dinars à 5.500.000 dinars et ce par incorporation de 1.000.000 dinars à prélever sur le compte "réserves extraordinaires" après affectation des résultats de 2013.

Modalités de l'augmentation de capital

L'augmentation de capital sera réalisée par l'émission de 200.000 actions nouvelles gratuites de nominal de 5 dinars chacune, à attribuer aux anciens actionnaires et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse à raison de deux (02) actions nouvelles gratuites pour Neuf (9) actions anciennes.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en Bourse.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du 1^{er} Juillet 2014 et seront assimilées aux actions anciennes.

Cotation en Bourse

Les actions anciennes **SIMPAR** seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés, à partir du 1^{er} **Juillet 2014**.

Les actions nouvelles gratuites seront négociables en Bourse à partir du **1er Juillet 2014** séparément des actions anciennes jusqu'à la date de mise en paiement des dividendes relatifs à l'exercice 2014, date à partir de laquelle ces actions seront assimilées aux actions anciennes.

Les droits d'attribution seront négociables en Bourse à partir du 1er Juillet 2014.

Prise en charge par la STICODEVAM

Les actions nouvelles gratuites seront prises en charge par la STICODEVAM à compter de la journée de bourse du 1^{er} Juillet 2014.